



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian  
Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

---

Numéro : DP 062498 24 00182 U6201  
Adresse du projet : 25 Route d'Arras 62300 Lens  
Déposé en mairie le : 30/08/2024  
Reçu au service le : 10/09/2024  
Nature des travaux:

Demandeur :  
R2T HAUTS DE FRANCE R2T HAUTS DE  
FRANCE

---

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

**Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.**

Fait à Arras

Signé électroniquement  
par Stéphane PILON  
Le 09/10/2024 à 12:11

**L'Architecte des Bâtiments de France  
Monsieur Stéphane PILON**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

**ANNEXE :**

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.